
Adresse de la commune de Vincennes, qui remercie la Convention pour sa surveillance qui a déjoué les manœuvres des traîtres, et son énergie qui a déconcerté les projets liberticides, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Vincennes, qui remercie la Convention pour sa surveillance qui a déjoué les manœuvres des traîtres, et son énergie qui a déconcerté les projets liberticides, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 426;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20629_t1_0426_0000_5

Fichier pdf généré le 23/01/2023

ZANNE, LETELIER, LEBŒUF, HAGEAU, Marin COULON (*ex-Cordelier*), DESPRÉS l'aîné, DUBOIS, R. MARCHANT, DELÈGE, DESMOULINS, PIEDFORT, MONNAIRE (*instituteur*), TRICOTEL (*g^{ral} de brigade*), MOREAU, LEMOINE, POUPART, RIGAUX fils, NAUDET, LIEBERT, PALLUAU, LESCOT, POCQUET, DAUVERGNE, GREVINDEVILLE, QUINQUET, TERMAÏ, SERVAIS, ALLARD, BUAT, BUAT père, GROULT, FOUCREAUX, MONIN, CLÉRY, Fr. BLIN, GESLIN fils, LAILLET (*agent nat. du distr.*), QUINQUET (*juge au trib.*), PARICHAULT, LEBEVRE, GUABÉ, VOMART, SAGOT, CHOISELAT, FLOQUET, TATIN, JAMIN, PHILIPPIN, C.N. FOURNIER, BOURESCHÉ, ROUSSELLE, CHAMPROBERT, [et environ 470 autres signatures].

dd

[La comm. de Vernon, à la Conv. ; 3 germ. II] (1).

« Législateurs,

Une grande conspiration étoit au moment d'éclater. Déjà les assassins aiguisaient leurs poignards pour les tremper dans votre sang ; le fil de vos jours à jamais précieux alloit être rompu ; la représentation nationale alloit être anéantie, et la France rentroit dans l'esclavage. L'œil pénétrant de votre surveillance a percé le voile épais qui cachoit cet horrible complot. Toutes les trames en sont connues ; les traîtres qui les ont ourdis sont démasqués et livrés à la vengeance publique, vous avez tout découvert, tout déjoué, le ciel n'aura pas à rougir des scènes d'horreur que le scélérat Pitt avoit médité. O pères de la Patrie, ô Montagne sur laquelle repose le feu sacré de la liberté, c'est à votre infatigable vigilance que nous la devons, vous avez encore cette fois sauvé la République.

Nous admirons, Législateurs, avec l'univers, cette énergie qui vous a élevés au-dessus de tous les dangers : Recevez les hommages sincères de notre reconnaissance ; agréés aussi nos félicitations pour tant de glorieux travaux dont les époques seront éternelles dans les annales du monde entier.

LAVIGNE, DEBASSEUX, LEMOINE, BLIN, LEFÈVRE, BOURDET, SAUZEAU, CHEVALLIER, CHATEL, DROUET, ABELLARD, HAUDUCŒUR, HARANGER (pour absence du maire), LE FRANÇOIS, DONAT (*agent nat.*), MIGNOT (*secrét. général*), NOURY, HAREL, LOMOND.

ee

[La comm. de Vincennes, à la Conv. ; s. d.] (2).

« Représentants du peuple,

« Des ennemis d'une trempe nouvelle ourdissoient dans l'ombre, et sous le manteau d'un patriotisme brûlant, le plus affreux complot. D'une main ils caressaient les passions du peuple et de l'autre ils forgeoient des fers pour l'enchaîner. Par un étrange abus d'une

confiance usurpée, car nouveaux conspirateurs tentoient une contre-révolution pour en diriger à leur profit les mouvements convulsifs et nous redonner un maître. Mais le génie de la liberté qui veille sur les destinées de la France devoit écarter l'abîme que ces monstres creusoient sous nos pas. Aussi votre surveillance a déjoué les manœuvres des traîtres, votre énergie a déconcerté les projets liberticides.

Continuez, braves Montagnards, vos utiles et sublimes travaux la France a remis en vos mains ses foudres vengeresses. Frappez sans distinction comme sans pitié tous les coupables. Que leur tête tombe avec le masque qui couvrait tant de perfidie et de scélératesse. La commune de Vincennes vient toute entière applaudir aux sages, aux salutaires et vigoureuses mesures que vous avez prises, elle vous invite au nom du bien public, de rester au poste honorable ou le peuple vous a placé jusqu'à ce que la République soit assise sur des bases immuables.

Nous renouvelons le serment d'être fidèles à la cause de la Liberté et de l'Égalité. Nous jurons haine implacable aux tirans sous quelque forme qu'ils se présentent, dévouement reconnaissance et protection sans bornes à la Convention nationale qui a encore une fois sauvé la chose publique ».

J.-L. VIÉNOT (*maire*), SAVAND, LAFOURNIÈRE, BUIRET, ALLARD, HALLEY, N. DUPONT, BINAUDET, VIÉNOT, GIRARD, HOUZETOT.

ff

[Le C. révol. d'Arras, à la Conv. ; s. d.] (1).

« Citoyens représentans,

La République est sauvée, ses ennemis frémissent, les trônes s'ébranlent, les tyrans pâlissent, l'univers vous admire ; voilà votre récompense, elle est assez belle pour être enviée. Que ne l'avons-nous méritée en concourant avec vous à la découverte des fils d'une trame infernale qui devoit faire couler le sang des plus fermes appuis de la patrie. Mais ce qui est échappé dans un moment à nos recherches peut s'y présenter dans un autre, peut-être même sommes-nous sur la trace. Nous avons l'œil ouvert, nous jurons qu'il ne se fermera que lorsque, triomphant de tous ses ennemis, la République verra son bonheur établi sur la justice, la probité, la vertu.

Chaque jour nous voyons passer nos phalanges. Leur air présage la victoire sur nos ennemis extérieurs. Leur courage nous anime même au-dessus de nos forces et quand le crime veille pour nous surprendre, il est tout étonné de nous trouver éveillés. Guerre à mort aux ennemis intérieurs de la République, voilà notre tâche, elle sera remplie. L'intrigue qui se revêt du manteau du patriotisme peut nous tromper un instant, mais nous saurons arracher le masque qui couvre l'égoïste. Guerre à mort aux intrigans. Ils ressemblent à ces annonceurs

(1) C. 298, pl. 1034, p. 52.

(2) C. 299, pl. 1048, p. 14.

(1) C. 298, pl. 1034, p. 48.